

Tabac. Les réseaux parallèles

Plus d'une cigarette sur cinq fumée en France serait issue du marché parallèle : achats licites à l'étranger, mais aussi contrefaçons et contrebande, selon une étude réalisée pour Philip Morris. En Bretagne, ce taux varie de une pour cinq à Saint-Brieuc... à une pour deux à Lanester !

> Le marché parallèle du tabac

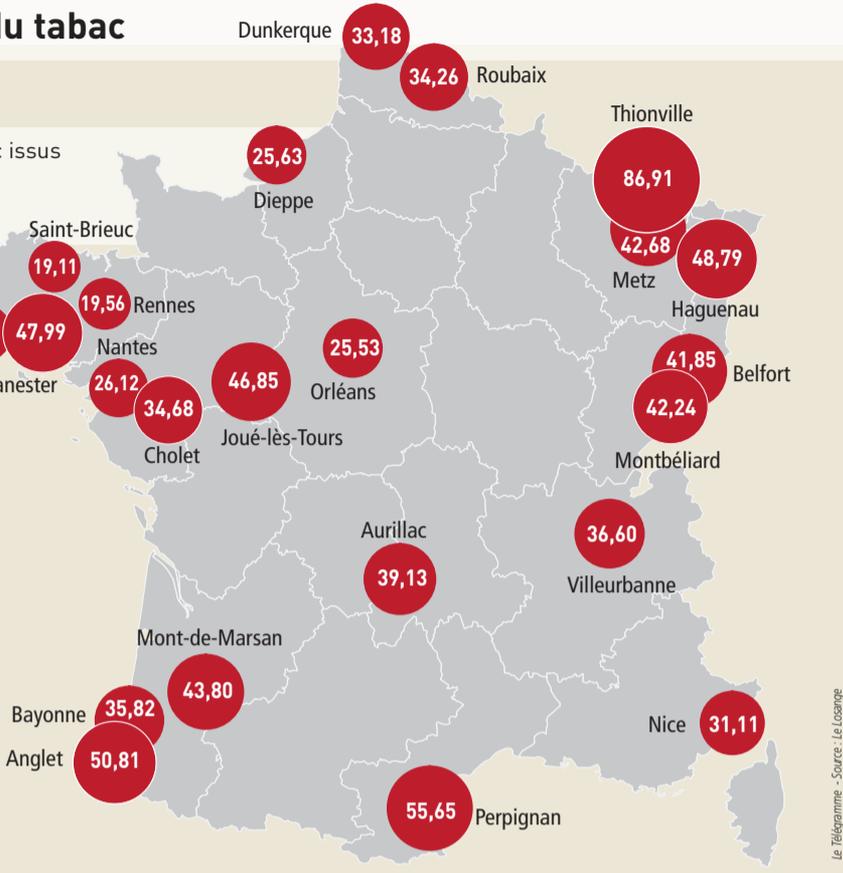


Taux de paquets de tabac issus du marché parallèle (légal et illégal) en %

Le top 10

Thionville	86,91 %
Perpignan	55,65 %
Anglet	50,81 %
Haguenau	48,79 %
Lanester	47,99 %
Joué-les-Tours	46,85 %
Mont-de-Marsan	43,80 %
Metz	42,68 %
Montbéliard	42,24 %
Belfort	41,85 %

Retrouvez le taux de 87 villes sur www.letelegramme.fr



tent de troublants résultats : 39 % à Aurillac, 35 % à Cholet, 42 % à Montbéliard !

Important trafic à Lanester ?

Les villes bretonnes testées restent dans la moyenne française, ou en-deçà : 26 % à Nantes, 25,3 % à Lorient, 19,6 % à Rennes, 19,4 % à Brest et 19,1 % à Saint-Brieuc. Mais une ville décroche la timbale et se classe en cinquième position (sur 118 villes testées) : à Lanester, troisième commune du Morbihan, et voisine de Lorient, près d'un paquet collecté sur deux (48 %) vient d'un pays étranger !

Ce résultat ne « surprend pas vraiment » le Lorientais Michel Guiffes, président de la fédération des buralistes de Bretagne. « Nous sommes ici sur une frontière maritime, avec un port militaire, un port de plaisance, un port de pêche et un port de commerce, avec des transporteurs routiers et des plates-formes de la grande distribution en nombre dans la région. Le prix du tabac ne cesse de grimper. La tentation est de plus en plus grande de ramener des cigarettes de l'étranger. Il y a même des autocaristes qui font de la publicité pour du "tourisme fiscal" en Andorre ! », s'insurge-t-il.

« L'alarmant résultat » de Lanester est, pour lui, « le signe d'un important trafic ». « Ce n'est plus de l'amateurisme. Il y a de vrais réseaux, très organisés », dénonce-t-il. Les Douanes ne semblent pas partager ce point de vue. « Nous n'avons pas détecté de signaux démontrant une activité de contrebande significative en Bretagne, assure Éric Crignon, directeur régional des Douanes. Et si c'était le cas, l'activité des quelque 2.000 buralistes bretons se serait effondrée. Ce n'est pas le cas. »

En 1993, le plus vendu des paquets de cigarettes (Marlboro) coûtait deux euros. Aujourd'hui, il se vend au prix de sept euros. Pour faire face aux augmentations successives du prix du tabac, les Français font des infidélités au réseau national des buralistes, seul habilité à le vendre. Pour trouver moins cher, ils n'hésitent plus à aller dans les pays voisins qui affichent des prix largement inférieurs (Espagne, Luxembourg, Belgique... où cela reste légal jusqu'à dix cartouches achetées par personne), ou sur Internet

(illégal), ou encore dans la rue (contrebande ; illégal).

11.500 paquets très bavards

Combien de paquets étrangers circulent ainsi sur le territoire français ? À la demande du cigarettier Philip Morris, le cabinet KPMG réalise, depuis plusieurs années, des études pour tenter d'évaluer la part de ce marché parallèle. Sa dernière enquête estimait ainsi qu'en 2012, plus d'un paquet sur cinq (22,6 %) provenait de l'étranger. C'est une

« Le prix du tabac ne cesse de grimper. La tentation est de plus en plus grande de ramener des cigarettes de l'étranger. »

Michel Guiffes, président de la fédération des buralistes de Bretagne

entreprise suisse, MSIntelligence, qui réalise la collecte de ces données sur le terrain, dans une cinquantaine de pays. « Pour la France, en 2013, nous avons retenu 118 villes réparties sur tout le territoire, indique Michel Touati, directeur général de MSIntelligence. En trois semaines de collectes, en juillet, 11.500 paquets vides ont été ramassés sur la voie publique ». Et ces paquets sont très bavards. « Le message de santé, les différents codes affichés, le timbre fiscal livrent une foule d'infor-

mations et permettent de tracer la plupart d'entre eux. » Publiés dans la revue professionnelle des buralistes (Losange), les résultats sont éloquentes. Les villes frontalières affichent des taux impressionnants : près d'un paquet sur trois aurait été acheté hors du réseau français à Bayonne, Marseille, Nice, Dunkerque. Des pointes à un sur deux sont enregistrées à Perpignan, Anglet, Haguenau. Le record : 86,9 % à Thionville ! Plus étonnant encore : des villes pourtant loin des frontières présen-

> Des chiffres-clés



65,7 MILLIARDS DE CIGARETTES CONSOMMÉES EN 2012
Sur les quelque 65,7 milliards de cigarettes parties en fumée en France, 50,8 milliards provenaient du réseau français des buralistes (47,5 en 2013). 10,3 autres milliards provenaient de la contrebande et/ou de la contrefaçon et 4,5 milliards de réseaux nationaux étrangers. (Photo François Destoc)

L'ÉQUIVALENT DE 1,6 MILLION DE CLIO NEUVES

L'argent consacré à l'achat de cigarettes en 2012 permettrait théoriquement de financer, chaque année, près de 1,6 million de Clio IV neuves, ou de payer près de 5,5 millions de séjours de deux semaines aux Seychelles en « all inclusive », ou encore de créer et faire fonctionner près de 210.000 nouvelles places de crèche, chaque année (il en manque entre 400.000 et 500.000 en France).

OÙ VA L'ARGENT DU TABAC ?

80 % de l'argent du tabac va à l'État (Assurance maladie essentielle, MSA, Sécurité sociale, allocations familiales, CMU, victimes de l'amiante), 12 % aux cigarettiers et 8 % aux buralistes.

EUROPE. DE 1,08 EURO À 13,18 EUROS, LE PAQUET !

On trouvait, fin 2012, au sein de l'Union européenne (27 pays à l'époque), le prix du paquet de cigarettes le plus cher au Royaume-Uni (9,54 euros). Le moins cher : en Bulgarie (2,61 euros). Hors UE : la Norvège (13,18 euros) et la Biélorussie (1,08 euro). Aux portes de la France, c'était en Andorre que l'on repérait le paquet le moins cher (2,40 euros).

Au moins une cigarette sur dix de contrebande

Les Douanes évoquent, de leur côté, un chiffre global de contrebande de cigarettes « estimé à 10 % » en France et se montrent pour le moins sceptiques quant à un éventuel trafic d'envergure à Lanester.



Les augmentations de prix du tabac font-elles s'envoler le commerce parallèle ? Élémentaire, mon cher Watson ! Pas tant que ça. Certes, les chiffres de la collecte effectuée par MSIntelligence sont spectaculaires. Mais le rapport final, édité en 2012 par le cabinet KPMG, révèle d'autres chiffres relativisant ces résultats. En 2006 déjà, plus d'une cigarette sur cinq (22,7 %) fumée en France provenait de l'étranger. Ce ratio oscille entre 1/5 et 1/4 depuis 2006. La consommation de cigarettes contrefaites ou de contrebande a également peu varié : elle représentait en 2012 près d'une cigarette fumée en France sur six (15,7 %, contre

14,6 % en 2007), avec des pointes allant à une sur huit depuis 2006. Les Douanes, elles, évoquent un chiffre global de contrebande de cigarettes « estimé à 10 % » en France.

Les Douanes pas convaincues

Quid de la consommation licite de cigarettes provenant de pays étrangers ? Elle a, certes, augmenté de 24 % entre 2011 et 2012. Mais elle est beaucoup moins importante qu'en 2006, quand elle représentait un paquet fumé sur dix (10,8 %). En 2012, ce taux était de un pour sept (6,8 %), pour une fourchette oscillant entre un sur dix et un

sur vingt entre 2006 et 2012. Même si la technique de collecte et la méthode d'évaluation du marché parallèle ne semblent pas contestées, certains chiffres sont très étonnants, comme celui produit pour illustrer le pourcentage de paquets d'origine étrangère collectés à Lanester. Ce résultat ne repose que sur « une cinquantaine de paquets vides » collectés en une journée (200 à 250 pour Brest et Nantes, sur deux jours), en juillet. Si le cabinet KPMG et les professionnels du tabac ne mérogent pas sur les chiffres, aucun n'a souhaité, malgré notre insistance, laisser filtrer les résultats des années précédentes. Impossible

donc de comparer et de savoir, notamment, si le résultat de Lanester relève de l'incident de parcours, ou pas. Seule information concédée par MSIntelligence : « Les précédents résultats étaient plus bas ». Les Douanes sont plus claires : « Il y a neuf débits de tabac à Lanester. Ces quatre dernières années, leur chiffre d'affaires est stable et même en légère progression. Ce ne serait pas le cas s'il y avait un trafic d'envergure. Et nous aurions été alertés », assure Éric Crignon, directeur régional des Douanes, qui rappelle que la lutte contre la contrebande de cigarettes est l'une de leurs trois priorités, avec les stupéfiants et la contrefaçon.

Réagissez !
sur www.letelegramme.fr

Dossier réalisé par Hervé Chambonnière